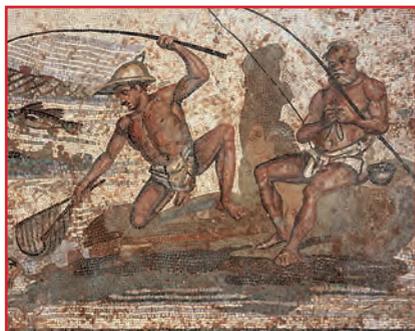




**RedList**  
**ListeRouge**  
**ICOM**



LISTE ROUGE  
**D'URGENCE**  
DES BIENS  
CULTURELS LIBYENS  
EN PÉRIL



# LISTE ROUGE **D'URGENCE** DES BIENS CULTURELS LIBYENS EN PÉRIL

## *Pourquoi une Liste rouge pour la Libye ?*

---

L'instabilité et les violences que la Libye a endurées ces dernières années ont soudainement mis son patrimoine culturel en danger. La menace de dommage systématique qui pèse sur les sites patrimoniaux nécessite une attention particulière. Les pertes subies appauvrissent notre compréhension d'un pays d'une richesse culturelle exceptionnelle. La disparition lente mais régulière des témoins matériels du passé libyen nécessite une action immédiate pour les protéger.

L'ICOM, grâce au soutien du Département d'État des États-Unis, publie la *Liste rouge d'urgence des biens culturels libyens en péril* afin d'aider les forces de l'ordre et les professionnels de l'art et du patrimoine à identifier les objets originaires de Libye. Ces objets, protégés par la législation nationale, les accords internationaux et les instruments normatifs, risquent de disparaître ou d'être commercialisés sur le marché illicite de l'art et des antiquités.

Le but de la *Liste rouge d'urgence des biens culturels libyens en péril*, préparée en étroite collaboration avec une équipe d'experts nationaux et internationaux, est de garantir aux générations futures l'accès à ce patrimoine.

## *Protéger le patrimoine culturel*

---

La lutte contre le trafic illicite des biens culturels nécessite le renforcement, et la mise en application, d'instruments juridiques nationaux et internationaux, ainsi que l'utilisation d'outils pratiques pour diffuser l'information, sensibiliser le public et empêcher les exportations illégales de biens culturels.

La *Liste rouge d'urgence des biens culturels libyens en péril* illustre des catégories ou des types de biens culturels susceptibles d'être pillés, volés et illégalement commercialisés. Musées, maisons de vente, marchands d'art et collectionneurs sont exhortés à ne pas faire l'acquisition d'objets semblables sans avoir vérifié au préalable, et de façon minutieuse, leur provenance ainsi que la documentation légale correspondante.

En raison de la diversité considérable des objets, des styles et des époques, la *Liste rouge d'urgence des biens culturels libyens en péril* est loin d'être exhaustive. Tout bien culturel susceptible de provenir de Libye doit faire l'objet d'une attention particulière et de mesures de précaution.

## REMARQUE IMPORTANTE

Une Liste rouge n'est PAS une liste d'objets volés. Les biens culturels présentés sont des objets inventoriés au sein de collections d'institutions reconnues. Ils servent à illustrer les catégories de biens culturels protégés par la législation et les plus exposés au trafic illicite.

L'ICOM souhaite remercier toutes les institutions et personnes qui ont généreusement fourni les photographies présentées dans cette Liste rouge.

---

*Le patrimoine culturel provenant de Libye est protégé par les lois nationales et internationales, ainsi que les accords multilatéraux suivants :*

---

### LÉGISLATION NATIONALE

Loi n° 3 du 1424 P.B. (1994) pour la protection des antiquités, des musées, des vieilles villes et des bâtiments historiques (29 août 1994).

Décret d'application n° 152 pour la protection des antiquités, des musées, des vieilles villes et des bâtiments historiques (4 juin 1995).

### INSTRUMENTS INTERNATIONAUX

Convention de La Haye du 14 mai 1954 pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé (ratifiée le 19 novembre 1957), son premier Protocole (ratifié le 19 novembre 1957) et le Deuxième Protocole (adhésion le 20 juillet 2001).

Convention de l'UNESCO du 14 novembre 1970 concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation, et le transfert de propriété illicites des biens culturels (ratifiée le 19 janvier 1973).

Convention de l'UNESCO du 16 novembre 1972 concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel (ratifiée le 13 octobre 1978).

Convention de l'UNESCO du 2 novembre 2001 sur la protection du patrimoine culturel subaquatique (ratifiée le 23 juin 2005).

### ACCORDS MULTILATÉRAUX

Charte Culturelle de l'Afrique du 5 juillet 1976 de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) (acceptée le 12 janvier 1977).

---

*Si vous soupçonnez qu'un bien culturel provenant de Libye a été volé, pillé ou exporté illégalement, n'hésitez pas à contacter immédiatement vos autorités locales. Pour tout renseignement supplémentaire ou assistance :*

Conseil international des musées (ICOM)

22, rue de Palestro - 75002 Paris - France

Tél. : +33 1 47 34 05 00 - Fax : +33 1 43 06 78 62

Courriel : [illicit-traffic@icom.museum](mailto:illicit-traffic@icom.museum)

---

Les objets présentés dans la *Liste rouge d'urgence des biens culturels libyens en péril* couvrent les périodes suivantes :

**Préhistoire et Histoire ancienne** (des périodes préhistorique, protohistorique, grecque, punique et romaine à la conquête arabe) > V<sup>e</sup> millénaire av. J.-C. – 642 ap. J.-C.

**Époque islamique et médiévale** (de la conquête arabe au début de l'Empire ottoman) > 642 – 1551 ap. J.-C.

## Sculptures et reliefs

V<sup>e</sup> millénaire av. J.-C. – 642 ap. J.-C.

**Art rupestre** : fragments. Gravés et/ou peints sur paroi rocheuse. Ornés de personnages, de motifs floraux, d'animaux et/ou géométriques. [1]

**Reliefs, plaques, stèles et incrustations**

**Os et ivoire** : gravés et sculptés. Pouvant porter des motifs figuratifs, floraux et/ou géométriques. [2]

1. Fragment d'art rupestre gravé et peint représentant deux bœufs et une forme anthropomorphe (humaine), Jebel ben Ghnêma, V<sup>e</sup> – IV<sup>e</sup> millénaire av. J.-C., ≈ 90 x 65 cm.

© Musée de Germa / Jean-Loïc Le Quellec

2. Plaque en os illustrant Érotos sur des dauphins, Leptis Magna, période romaine (première moitié du III<sup>e</sup> s. ap. J.-C.), 11,7 x 4,9 cm. © Mission archéologique en Libye de l'Università Roma Tre / Fabian Baroni

**Pierre (calcaire, marbre, grès), stuc et bronze** : inscriptions en grec, punique, latin et arabe. Motifs floraux (surtout de silphium), divinités gréco-romaines debout et/ou assises, femmes au combat et/ou scènes de la vie quotidienne. Tête de Gorgone ou de Méduse. Stèles funéraires avec croix chrétiennes. Taille moyenne : 40 x 40-120 cm. [3-4-5-6-7-8]



3. Stèle funéraire en calcaire à inscription latine, Bu Njem, période romaine (première moitié du III<sup>e</sup> s. ap. J.-C.), 70 x 47,5 x 5 cm. © Mission archéologique en Libye de l'Università Roma Tre / Fabian Baroni



4. Stèle funéraire en calcaire à inscription arabe, Érythron - Latrun, 750 – 950 ap. J.-C., 43 x 92 x 17 cm. © Mission archéologique française / Vincent Michel



5. Marbre en relief inscrit avec la nymphe Cyrène maîtrisant un lion et se faisant couronner par Libye, Cyrène, période romaine (ca. 120 – 140 ap. J.-C.), 101,6 x 65,58 cm. © British Museum, Londres



6. Relief funéraire en calcaire avec des bustes portraits, nécropole sud de Ghirza, période romaine tardive (IV<sup>e</sup> s. ap. J.-C.), 73 x 47 x 24,5 cm. © Mission archéologique en Libye de l'Università Roma Tre / Fabian Baroni



7. Relief circulaire en marbre à tête de Méduse, Leptis Magna, époque des Sévères (début du III<sup>e</sup> s. ap. J.-C.), H 80 cm. © Mission archéologique en Libye de l'Università Roma Tre / Fabian Baroni



8. Stèle funéraire en grès à croix gravée, Apollonia, période byzantine (V<sup>e</sup> – VI<sup>e</sup> s. ap. J.-C.), 81 x 53 x 7,5 cm. © Mission archéologique française / Vincent Michel

## Statuaire

**Céramique et métal (fer, bronze, argent, or)** : personnages, animaux, divinités. Les céramiques peuvent être de couleurs vives. Hauteur : 10-25 cm. [9]

9. Figurine de déesse en terre cuite, Cyrénaïque, période grecque (ca. 450 av. J.-C.), H 24,5 cm. © British Museum, Londres

**Pierre (calcaire, marbre)** : statues (koré, kouros) de jeunes cyrénaïens, nus ou portant un pagne, une jupe ou une robe ; debout ou marchant, bras le long du corps ou avec un bras étendu ; cheveux pouvant être tressés. Bustes d'hommes ; bustes de femmes coupés à la taille pouvant être sans visage (aniconiques) et/ou voilés (tête, visage). Statues, figurines, bustes funéraires. Portraits, animaux, divinités avec leurs attributs et/ou motifs floraux, nues ou avec des habits drapés et/ou plissés. Pouvant avoir des yeux en pâte de verre et des cils en bronze. Hauteur : 20-200 cm. [10-11-12-13-14-15-16]



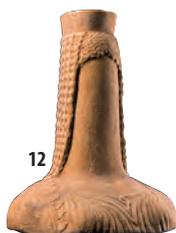
# NS CULTURELS LIBYENS EN PÉRIL



10



11



12



13



14



15

**10.** Koré (jeune femme) sans tête en marbre, Cyrène, période grecque (dernier quart du VI<sup>e</sup> s. av. J.-C.), H 1,20 m.

© Mission archéologique en Libye de l'Università Roma Tre / Fabian Baroni

**11.** Kouros (jeune homme) sans tête en marbre, Cyrène, période grecque (milieu du VI<sup>e</sup> s. av. J.-C.), H 1,14 m.

© Mission archéologique en Libye de l'Università Roma Tre / Fabian Baroni

**12.** Buste aniconique en marbre d'une divinité funéraire, Cyrénaïque, période grecque (VI<sup>e</sup> – V<sup>e</sup> s. av. J.-C.), 41 x 34 cm.

© Mission archéologique française / Gilles Mermet

**13.** Buste aniconique en marbre d'une divinité funéraire voilée, Cyrénaïque, période grecque (IV<sup>e</sup> s. av. J.-C.), 98,5 x 50 cm.

© Mission archéologique française / Gilles Mermet

**14.** Buste funéraire en marbre d'une femme voilée, nécropole de Cyrène, période grecque (IV<sup>e</sup> s. av. J.-C.), 71 x 49 x 25 cm.

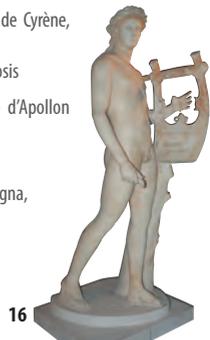
© Musée du Louvre, 2006, Paris / Daniel Lebée et Carine Deambrosis

**15.** Portrait en marbre d'une femme voilée, nord du Temple d'Apollon (Cyrène), période hellénistique (150 – 50 av. J.-C.), H 1,98 m.

© British Museum, Londres

**16.** Statue en marbre d'Apollon et sa lyre, thermes de Leptis Magna, période romaine (II<sup>e</sup> s. ap. J.-C.).

© Musée national à Tripoli (As-Saraya al-Hamra)



16

## Éléments architecturaux

1<sup>er</sup> millénaire av. J.-C. – 1551 ap. J.-C.

**Peintures murales :** motifs figuratifs (personnages, animaux), floraux et/ou géométriques. Pouvant illustrer des scènes du quotidien (personnages sur fond de paysages, scènes de chasse) ou imitant le marbre. [17]

**Éléments en pierre :** porphyre, granite, calcaire, marbre. Personnages, animaux, divinités, motifs floraux et/ou géométriques. Pouvant porter des inscriptions en grec ou en latin.

**Mosaïques :** bâtiments, paysages et/ou scènes de la vie quotidienne (chasse, ferme, activités artisanales), animaux, motifs géométriques et/ou floraux. [18]

**Chapiteaux et bases de colonnes, linteaux, corniches et chancels :** chapiteaux, corniches et chancels sculptés. Bases sans décor, moulées ou taillées. Linteaux pouvant être ornés de rainures verticales (triglyphes) et de panneaux rectangulaires (métopes). [19–20]



17



18



19



20

**17.** Peinture murale polychrome sur plâtre (fragment) provenant de la Maison de Leukaktios, Ptolémaïs (Cyrénaïque), période romaine (III<sup>e</sup> s. ap. J.-C.), 90 x 160 cm.

© Mission archéologique polonaise à Ptolémaïs 2010

**18.** Mosaïque représentant des pêcheurs (détail), Villa du Nil (Leptis Magna), période romaine (III<sup>e</sup> s. ap. J.-C.), 380 x 118 cm.

© Mission archéologique française / Gilles Mermet

**19.** Chapiteau asiatique corinthien en marbre avec des masques de théâtre, base de colonne attique, Leptis Magna, période romaine (150 – 160 ap. J.-C.), chapiteau 84 x 116 x 114 cm ; base 34 x 80 cm. © Mission archéologique en Libye de l'Università Roma Tre / Fabian Baroni

**20.** Frise dorique en marbre peint (fragment) avec métope de Charon, tombe de l'Altalena (Cyrène), période hellénistique (quatrième quart du III<sup>e</sup> s. – premier quart du II<sup>e</sup> s. av. J.-C.), 32 x 37 cm. © RMN-Grand Palais (musée du Louvre), Paris / Hervé Lewandowski

## Récipients

1<sup>er</sup> millénaire av. J.-C. – 1551 ap. J.-C.

### Verre et pierres semi-précieuses

**Préhistoire et Histoire ancienne :** pouvant être gravés et/ou sans couleur ou bleus, verts ou orange. Pouvant être taillés dans des pierres semi-précieuses. [21–22]

**Époque islamique :** ornés de motifs d'animaux, floraux et/ou géométriques.

**Métal :** récipients en bronze ou argent. Personnages, animaux et motifs floraux en relief. Objets d'époque islamique pouvant être inscrits. [23]

21. Urne funéraire en verre, Leptis Magna, période romaine, 26,5 x 16,3 cm.

© Mission archéologique française / Vincent Michel

22. Lécythe en calcite, Cyrénaïque, période grecque (ca. 300 – 100 av. J.-C.), H 16,51 cm.

© British Museum, Londres

23. Petite amphore en bronze aux poignées en forme de Satyres, nécropole du Wadi er-Rsaf (Leptis Magna), période romaine (1<sup>er</sup> s. ap. J.-C.), 25,5 x Ø 13 cm.

© Mission archéologique en Libye de l'Università Roma Tre / Fabian Baroni



21



22



23

### Pierre (calcaire, marbre) et céramique

#### Préhistoire et Histoire ancienne :

**Urnes funéraires :** vases ovoïdes aux couvercles surmontés d'un bouton. Pouvant avoir des portraits sculptés, motifs géométriques peints, inscriptions, poignées enroulées et/ou décor de stries. [24]

**Gourdes :** sans motif ou avec un saint et un chameau de chaque côté. [25–26]

**Vases, jarres et amphores :** en céramique. Vases et jarres, vernissés et/ou lustrés, noirs ou rouges ; inscriptions ou motifs (personnages, animaux, floraux, géométriques) incisés, tamponnés ou sculptés. Amphores à corps ovales, bases pointues et cols étroits. Sans décor ou à figures noires ou rouges, et à motifs jaunes et/ou blancs. [27–28–29–30]



24



25



26



27



28



29



30

24. Urne en calcaire inscrite avec un couvercle, poignées enroulés et décors de stries, nécropole de Tazuit (Homs), période romaine (II<sup>e</sup> s. ap. J.-C.), 44 x Ø 34,5 cm.

© Mission archéologique en Libye de l'Università Roma Tre / Fabian Baroni

25. Lécythe en albâtre, Cyrénaïque, période grecque (400 – 300 av. J.-C.), H 23,45 cm.

© British Museum, Londres

26. Gourde de pèlerin en argile avec un saint et des chameaux, Apollonia, période byzantine, ≈ 16 x 9 cm. © Mission archéologique française / Vincent Michel

27. Petite poterie hydrie ornée à couronne de lierre et à bandes rouges, Cyrénaïque, période hellénistique (300 – 200 av. J.-C.), H 20 cm. © British Museum, Londres

28. Canthare en céramique africaine avec des reliefs (parchemins, Cupidon, animaux), nécropole du Wadi er-Rsaf (Leptis Magna), période romaine (milieu du II<sup>e</sup> s. ap. J.-C.), 12,5 x Ø 11 cm. © Mission archéologique en Libye de l'Università Roma Tre / Fabian Baroni

29. Amphore panathénaïque en céramique à figure noire, Apollonia, période grecque et hellénistique (milieu du VI<sup>e</sup> – II<sup>e</sup> s. av. J.-C.), 66,5 x Ø 32,6 cm.

© Mission archéologique française / Gilles Mermet

30. Amphore, Leptis Magna, période romaine (I<sup>er</sup> – II<sup>e</sup> s. ap. J.-C.), H 106 cm.

© Mission archéologique en Libye de l'Università Roma Tre / Fabian Baroni

**Sarcophages et urnes-coffres :** en forme de boîte, sans décor ou ornés de motifs (personnages, floraux, géométriques). [31]

31. Sarcophage ou urne cinéraire en marbre orné de reliefs (guirlandes de feuilles, noix, fruits attachés aux cornes de bucrane), Ain el-Selmani (Benghazi), période romaine (ca. 120 – 140 ap. J.-C.), 44,8 x 66 x 44,1 cm.

© British Museum, Londres



31

**Époque islamique** : céramiques avec ou sans vernis, émaillées. Sans décor ou avec des inscriptions en arabe et/ou des motifs figuratifs (personnages, animaux), floraux ou géométriques, peints ou gravés. Pouvant imiter le métal ou avoir une finition jaune doré. [32]

32. Cruche en céramique, Leptis Magna, période aghlabide (800 – 909 ap. J.-C.), 14,5 x Ø 16 cm. © Musée de Lebda, Leptis Magna / Hafed Abdouli



32

## Accessoires et instruments

1<sup>er</sup> millénaire av. J.-C. – 1551 ap. J.-C.

### Lampes

**Lampes à huile et moules** : céramique, métal (bronze, argent). Corps arrondis, avec ou sans anse et avec une cavité au centre et une autre sur le bec. Motifs géométriques (perles, rosettes) et/ou floraux (silphium), ou des inscriptions. [33]

**Lampes de mosquée** : verre, céramique émaillée. Pouvant avoir un corps droit ou en forme de bulbe avec le dessus évasé et plusieurs branches. [34]

33. Lampe à huile en céramique ornée d'un motif de silphium, Érythron - Latrun, période byzantine, 12 x 8 cm.

© Mission archéologique française / Vincent Michel



33

34. Lampe de mosquée à 12 branches en céramique émaillée, Msallata (Tripolitaine), époque islamique, 53,5 x Ø 29 cm.

© Mission archéologique en Libye de l'Università Roma Tre / Fabian Baroni



34

**Bijoux** : métal (fer, bronze, argent, or), pierre polychrome. Colliers, boucles d'oreilles, pendentifs (formes figuratives ou géométriques), etc. Le métal peut être incrusté (corail rouge, pierres colorées, verre). Pierres ovales gravées et enfilées. [35–36]

35. Boucle d'oreille en forme de feuille en or, émeraude et perles, Leptis Magna, période hellénistique (IV<sup>e</sup> s. av. J.-C.), H 2,5 cm. © Mission archéologique en Libye de l'Università Roma Tre / Fabian Baroni

36. Perles en pâte de verre aux irisations dorées, Leptis Magna, période hellénistique (fin du IV<sup>e</sup> – début du III<sup>e</sup> s. av. J.-C.), Ø 0,5 cm. © Mission archéologique en Libye de l'Università Roma Tre / Fabian Baroni



35



36

**Instruments divers** : microlithes (petits outils de pierre) préhistoriques et protohistoriques. Strigiles (raclours), croix et supports de lampes (*Corona Lucis*) avec des croix sur les chaînes, en métal ; tables et assiettes en albâtre et grands mortiers en pierre, sans décor ou aux motifs animaliers ; de la période romaine et byzantine. Accessoires de maquillage et outils (métal, pierre) de l'époque islamique. [37]

37. Strigile en fer, nécropole du Wadi er-Rsaf (Leptis Magna), début de la période romaine, 19,5 x Ø 12 cm.

© Mission archéologique en Libye de l'Università Roma Tre / Fabian Baroni



37

## Monnaies

1<sup>er</sup> millénaire av. J.-C. – 1551 ap. J.-C.

### Cuivre, bronze, argent ou or

**Période gréco-romaine** : décorées de portraits de rois, divinités debout ou assises, animaux, plante du silphium et inscriptions grecques ou latines encerclant différents motifs. [38]

**Époque islamique** : dinars portant des inscriptions arabes dans un cercle ou un carré et pouvant être entourés de symboles. [39]



38

38. Tétradrachme en argent avec la plante du silphium (avers) et une tête (revers), Cyrène, 435 – 375 av. J.-C., 13,29 g.

© Trustees of the British Museum, Londres

39. Dinar en or méridien avec des inscriptions coufiques, Tripolitaine, XIII<sup>e</sup> – XV<sup>e</sup> s. ap. J.-C., Ø 32 mm ; 4,65 g.

© Musée national à Tripoli (As-Saraya al-Hamra) / Hafed Abdouli



39

# L'ICOM ET LA PROTECTION DU PATRIMOINE CULTUREL

Le Conseil international des musées (ICOM), créé en 1946 pour représenter les musées et les professionnels des musées à travers le monde, a pour mission de promouvoir et protéger le patrimoine culturel et naturel, présent et futur, matériel et immatériel. Avec un réseau unique de plus de 40 000 membres répartis dans 138 pays et territoires (2018), l'ICOM est actif dans de nombreux domaines liés aux musées et au patrimoine.

L'ICOM entretient des relations formelles avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et bénéficie d'un statut consultatif au sein du Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC), notamment à titre d'expert du trafic illicite des biens culturels. C'est afin de mener à bien certaines de ses missions de service public international que l'ICOM collabore également avec des organisations comme INTERPOL et l'Organisation Mondiale des Douanes (OMD).

La protection du patrimoine en cas de catastrophe naturelle ou de conflit armé est aussi au cœur des préoccupations de l'ICOM. Ce travail est réalisé en partie grâce à son Comité pour la gestion des risques en cas de catastrophes (DRMC) ainsi que par la forte implication de l'ICOM auprès du Bouclier bleu international. À travers ses nombreux programmes, l'ICOM a la possibilité de mobiliser des experts du monde entier dans le domaine du patrimoine culturel.

En 2013, l'ICOM a créé le premier Observatoire international du trafic illicite des biens culturels afin de renforcer ses actions dans la lutte contre le trafic d'art et de patrimoine.

Les Listes rouges ont été conçues pour contrer la commercialisation illégale des biens culturels. L'ICOM remercie les experts et institutions dont le soutien inébranlable contribue grandement au succès des Listes rouges.

**Les Listes rouges peuvent être consultées à l'adresse suivante : <http://redlist.icom.museum>**

*Avec le généreux soutien de :*



*U.S. Department of State  
Bureau of Educational and Cultural Affairs  
Washington, D.C.*

**ICOM** conseil  
international  
des musées

22, rue de Palestro - 75002 Paris - France  
Tél. : +33 (0)1 47 34 05 00 - Fax : +33 (0)1 43 06 78 62  
Courriel : [illicit-traffic@icom.museum](mailto:illicit-traffic@icom.museum) - Site web : <http://icom.museum>